

PREFET DE LA REGION GUYANE
ERRATUM AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation relative à la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages collinaires et forages de Ouanary et d'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine pour la production, la distribution par un réseau public, sur le territoire de la commune de Ouanary

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite **du vendredi 4 mai 2018 au lundi 04 juin 2018 inclus**.

Le maître d'ouvrage de ce projet est la commune de Ouanary, 1 place Schoelcher – 97300 Cayenne. Le dossier est suivi par M. BORDES - coordonnées : 05 94 28 47 18 - mairie.annexeouanary@orange.fr

Le service instructeur au sein de l'Agence Régional de Santé est le service de contrôle du milieu et de promotion de la santé environnementale – correspondant : M. Damien BRELIVET - coordonnées : 0594 257 220 – courriel : damien.brelivet@ars.sante.fr – adresse: 66 avenue des Flamboyants – BP 696 – 97336 Cayenne Cedex.

Mme Sohia LOUIS, chargée des ressources humaines à la Collectivité territoriale de Guyane, résidant à Rémière-Montjoly, est désignée par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques).

Les pièces du dossier pourront être consultées à la mairie de Ouanary située au bourg de Ouanary, 97380 Ouanary et à l'annexe mairie de Ouanary à Cayenne, située 1, place Schoelcher 97 300 Cayenne – Téléphone : 0594 284 718, **pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires d'ouverture des services de la mairie de Ouanary bourg** : du lundi au vendredi : de 08h00 à 14h00 et **Mairie annexe de Ouanary à Cayenne** au n° 1, place Schoelcher : lundi de 8h00 à 16h00 - mardi, mercredi et jeudi : 8h00 à 14h00 - vendredi : 8h00 à 13h30, sur rendez-vous à la DEAL service pilotage et stratégie du développement durable (PSDD) unité procédures et réglementation (UPR), rue Carlos Finley – Impasse Buzaré – CS 76003 – 97306 – Cayenne Cedex – téléphone : 0594 295 136 et 0594 297 550.

Le public pourra formuler ses observations :

- **par voie postale et par écrit** sur les registres d'enquête publique à la mairie de Ouanary, située au bourg de Ouanary, 97380 Ouanary et à l'annexe mairie de Ouanary à Cayenne, située 1, place Schoelcher 97 300 Cayenne, à l'attention du commissaire enquêteur **Mme Sophia LOUIS**. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- **Par dépôt** sur le site de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques)

Le commissaire enquêteur Mme Sophia LOUIS recevra le public :

- Vendredi 04 mai 2018 de 09h00 à 12h00 à l'annexe mairie à Cayenne
- Lundi 14 mai 2018 de 13h00 à 16h00 à l'annexe mairie à Cayenne
- Mardi 22 mai 2018 de 09h00 à 12h00 à Ouanary
- Lundi 04 juin 2018 de 09h00 à 12h00 à Ouanary

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie et l'annexe mairie de Ouanary et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr – (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Pour le préfet, par délégation,
L'Adjointe du chef de service
Pilotage Stratégie du Développement Durable



Myriam VALDES